

Le mémoire de thèse professionnelle doit répondre aux exigences formelles générales suivantes :

- Sa longueur est comprise entre 40 à 65 pages hors annexes**
- Il peut être rédigé en français ou en anglais (selon les MS)**
- Couverture et page de garde :** pour des raisons de standardisation de l'accès à l'information, la couverture et la page de garde devront être conçues selon les modèles présentés ci-après avec une photo ou dessin pour personnaliser le document
- Titre :** un titre est indispensable en anglais et en français. Il doit rendre compte à la fois de la mission prise en charge et des problématiques traitées
- Abstract :** 5 lignes sur le sujet en anglais et en français pour la bibliothèque
- Résumé :** il s'ajoute à l'abstract et n'a pas la même destination. Le résumé repart de la problématique du mémoire. Il doit faire deux pages
- Mots-clés :** en anglais et en français, placés à la suite du résumé
- Liste des acronymes :** au début après le résumé
- Pagination et table des matières :** le mémoire doit être paginé et contenir une table des matières rapportant cette pagination. Toutes les photos, graphiques doivent être numérotées avec une indication sur la source. **N'utilisez que des photographies libres de droit !**
- Police recommandée :** Times New Roman 12 Espacement 1.5
- Toutes les pages** doivent être numérotées
- Des titres en gras** avec une hiérarchisation facilitent la lecture
- Reproduction :** impression recto-verso par vos soins.
- Propriété intellectuelle :** le mémoire doit respecter les règles élémentaires de propriété intellectuelle : tout emprunt (texte, image, graphique, données...) doit être clairement identifié et les sources doivent être mentionnées

Recommandations pratiques

1 – Le contenu du mémoire

Il présentera principalement l'étude réalisée, en se référant aux bases théoriques auxquelles l'étudiant a fait appel et en commentant les résultats auxquels il est parvenu.

L'introduction doit être fluide et comporter différents points :

- une accroche
- le contexte, actualité, présentation de l'entreprise
- une définition des concepts intégrée à la présentation des enjeux
- l'énoncé clair de la problématique (doit découler des enjeux)
- une annonce du plan

Le développement :

- état de l'art des pratiques actuelles liées à la problématique
- méthodologie et démarche suivie
- les résultats attendus ou obtenus avec les approfondissements apportés

Une conclusion qui apporte une réponse :

- elle fait la synthèse des résultats obtenus
- elle montre l'intérêt de la thèse par rapport à l'entreprise (aspect pratique) et la théorie (bibliographie)
- elle montre les limites du travail et ses perspectives

Une bibliographie détaillée, structurée et pertinente :

- liste des figures
- liste des abréviations (si nécessaire)

Recommandations pratiques

2 – La forme du mémoire

Pour des raisons de standardisation de l'accès à l'information, la couverture et le rapport devra être conçue selon le modèle joint. Toute présentation du mémoire non conforme au modèle sera refusée (logo, titre, bibliographie, etc.).

Le mémoire doit être paginé, de préférence en bas et milieu de page, afin de faciliter la lecture. Cette pagination sera reportée dans une table des matières ou un sommaire.

Présentation d'une liste des abréviations utilisées dans le texte.

Les références bibliographiques, figures, tableaux et illustrations doivent être numérotées et insérées dans le texte.

3 – Exemplaires à fournir :

Cinq exemplaires imprimés au format A4 (auteur + trois membres du jury + pour l'archivage).

Une version PDF, nommée NOM_Prénom_MemoireMSXX_202X.pdf, par voie électronique à adresser à l'inspectrice des études de votre Mastère Spécialisé.

Scannez ce QR Code et accédez au téléchargement du guide



Debret, J. (2020). Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribbr basé sur la septième édition (2019) des normes APA. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/>

Bon à savoir

Le pense-bête pour les références bibliographiques en début d'ouvrage condense des informations essentielles selon les références choisies

L'exposé oral (soutenance de la Thèse Professionnelle)

La durée totale de la soutenance de la thèse est d'environ 40 minutes et se décompose ainsi :

- l'exposé oral de 20 à 25 minutes
- la discussion avec les membres du jury de 15 minutes environ

Un vidéoprojecteur est disponible dans chaque salle.

La soutenance orale est un exercice de présentation, devant un jury, du travail accompli. Elle peut être publique, sauf si le sujet traité est confidentiel.

En cas d'absence de l'un des membres du jury lors de la soutenance, il revient à l'étudiant de **fournir une appréciation écrite de la personne absente** pour permettre au jury de statuer.

A titre exceptionnel, le jury pourra siéger avec deux membres.

Le jury évaluera :

- ✓ La qualité scientifique et technique du travail, la démarche méthodologique suivie, l'autonomie de l'étudiant, les principales conclusions auxquelles il a abouti ;
- ✓ La rigueur intellectuelle, le sens critique et la curiosité scientifique ;
- ✓ La clarté et la rigueur de l'expression écrite ;
- ✓ L'aptitude de l'étudiant à exposer de façon claire et dans un temps limité, d'articuler sa pensée de manière logique, claire et concise ;
- ✓ La capacité de l'étudiant à défendre son travail et à répondre aux questions posées.

Date de remise des Thèses Professionnelles

Les Thèses doivent être remises à votre inspectrice des études au plus tard **deux semaines avant la date de la soutenance** un exemplaire papier et une version électronique en format PDF (**NOM_Prénom_MemoireMSXX_202X.pdf**).

Confidentialité du mémoire

Dans le cas d'un mémoire confidentiel (sur proposition du **tuteur professionnel**) la mention de confidentialité et son motif seront portés sur la fiche de notation par le président du jury lors de la soutenance ainsi que sur les exemplaires de la Thèse.

Publication des résultats

Les notes vous seront communiquées par l'inspectrice des études de votre Mastère Professionnel.